



ÊTRE SOLIDAIRE DE LA CRÉATION AVEC LE FONDS DE DOTATION MAISON DES ARTISTES

Je participe

- aux actions d'accompagnement des artistes des arts visuels
- aux soutiens à la création
- à la facilitation des échanges culturels internationaux
- à l'élaboration d'un projet futur du **Fonds de dotation Maison des Artistes**

*Les dons dirigés vers un projet n'ayant pas pu aboutir seront réaffectés à un autre projet de **Fonds de dotation Maison des Artistes**.*

A ce titre, je contribue au Fonds de dotation Maison des Artistes par

- don : euros
*Le versement d'un don au **Fonds de dotation Maison des Artistes** sera suivi de la réception d'un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction de votre imposition.*
- en nature *joindre les justificatifs* d'un montant de euros *notamment pour le projet 3*
- donation temporaire d'usufruit *prendre contact avec le **Fonds de dotation Maison des Artistes** directement*
- legs
merci de nous contacter

En retour je bénéficie d'une économie d'impôt

- sur les droits de succession
un legs destiné à un fonds de dotation est libre de tout droit de succession
- sur le revenu
pour les particuliers le don est déductible de l'impôt sur le revenu à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable
- sur les sociétés
pour les entreprises le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaire
- sur la fortune
le don temporaire d'usufruit permet de donner des revenus au fonds de dotation pendant une durée limitée tout en gardant la nue propriété, et donc en retirant le bien de son patrimoine déclaré

PRENONS CONTACT

NOM / RAISON SOCIALE :

.....
.....

ADRESSE

Code postal

VILLE

Em@il :

Téléphone :

Les informations recueillies par le FDMA ne sont divulguées à aucun des partenaires du Fonds

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectifications et de suppressions sur les informations personnelles vous concernant, pour cela merci de contacter le **Fonds de dotation Maison des Artistes**.*

Pour toute question, contactez-nous :

Fonds de Dotation Maison des Artistes – FDMA

11 rue Berryer – 75008 Paris

Tel : 01 42 25 68 26

dotationmaisondesartistes@gmail.com

MERCI

